

# VISIO - Le droit à pension avec la limite d'âge et le cumul emploi retraite

En Visio-conférence, de 13h30 à 16h30

A distance -  
Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24, [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Connaître les conditions pour bénéficier d'un droit à pension CNRACL
- Identifier les différents motifs de départ en retraite
- Savoir gérer les limites d'âge
- Etre capable de renseigner les agents sur l'ouverture de leurs droits

### Public Visé

Gestionnaires de personnels et agents des services de la paie ayant des connaissances en matière de retraite

### Pré Requis

Avoir des connaissances en gestion de la retraite de niveau débutant

## Objectifs pédagogiques

Connaître les conditions pour bénéficier d'un droit à pension CNRACL  
Identifier les différents motifs de départ en retraite  
Savoir gérer les limites d'âge  
Etre capable de renseigner les agents sur l'ouverture de leurs droits

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe de la visio-conférence, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

## Parcours pédagogique

- Conditions d'ouverture du droit
- Motifs de départ (hors invalidité)
- Limites d'âge et poursuite de l'activité
- Cumul emploi retraite
- Quel dossier constituer ?

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, Chef de service retraite d'un Centre de Gestion

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

**Attestations de la formation :** Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

## Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org



### Durée

**3.00** Heures

**0.5** Jour

### Effectif

De 4 à 50 Personnes



### Tarifs (net de taxes)

**Inter (Par personne) : 330.00**

**Inter Adhérent (Par personne) : 310.00**



Contactez-nous !

**Julien LAUDAT**  
Responsable formation

**Tél. : 0153391424**  
**Mail : julien.laudat@adiaj.org**